

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2025

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES
- (N° 2115)

Adopté

N° AS513

AMENDEMENT

présenté par
M. Hetzel, rapporteur

ARTICLE 12

I. – À la seconde phrase de l’alinéa 27, substituer aux mots :

« concernant l’ »

les mots :

« en matière d’ »

II. – En conséquence, à la même phrase du même alinéa, substituer à la première occurrence du mot :

« la »

le mot :

« de ».

III. – En conséquence, à la même phrase du même alinéa, substituer à la dernière occurrence du mot : »

« le »

le mot :

« de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.